

FICHE CTL 08/09/2020

« Le nouveau réseau de proximité : Point d'étape »

Engagée en juin 2019, la démarche du Nouveau réseau de proximité de la DGFIP décliné pour le territoire de la Gironde vise à renforcer la présence des services en s'appuyant sur des points de contact supplémentaires, à accentuer la mission de conseil aux collectivités locales, et à regrouper au sein de services de gestion comptables les missions réglementaires des comptables publics locaux.

Un pré-projet a été élaboré, présenté en juin 2019 aux cadres, aux agents et aux représentants des personnels¹. Il a servi de base à une large concertation tant en interne qu'en externe.

Suite aux observations et propositions reçues pendant cette phase d'échange, un projet amendé et un calendrier ont été mis en ligne au mois de décembre 2019 sur Ulysse 33.

Une nouvelle phase d'échange a été ouverte le 30 juin 2020 (CTL du 30/06), après la crise sanitaire qui avait conduit à interrompre les rencontres avec les agents, les élus, les représentants des personnels.

A la lumière de ces échanges qui se poursuivent, un projet de transformation sera proposé à la validation de la direction générale. Dès l'accord obtenu, une présentation sera opérée en CHSCT et en CTL (qui sera alors saisi pour avis). Chaque agent concerné par une opération 2021 sera accompagné individuellement par le service RH.

1 Rencontre du 12 juin 2019, CTL des 25/10/2019,13/01/2020, 13/02/2020.

Cette fiche présente le projet dans sa globalité : organisation, calendrier, impact emplois pour les opérations 2021, accompagnement RH. S'agissant à ce stade d'un point d'étape de la concertation en cours, des ajustements pourront y être apportés, la phase de concertation devant s'achever courant octobre.

1 – Le calendrier du projet

2021

Mise en place des SGC de Coutras, Castres, Pauillac et des antennes de Rauzan/ Créon/Soulac
Transfert de l'activité impôt de Castres vers le SIP de Pessac Talence
Transfert de l'activité impôt de Cambes vers le Sip de Cenon
Transfert de l'activité impôt de Rauzan vers les SIP de La Réole et de Libourne
Transfert de l'activité impôt de Coutras, Sainte Foy la Grande et de Castillon la Bataille vers le SIP de Libourne
Transfert de l'activité impôt de Pauillac vers les Sip de Lesparre et de Merignac
Création d'emplois de CDL
Création du SDIF et des antennes de Bordeaux Cité et Libourne. Le SDIF se mettra en place en septembre 2021.

2022

Mise en place des SGC de Belin Beliet, Saint André de Cubzac, La Réole, et des antennes de Biganos, Saint Savin, Bazas
Création d'emplois de CDL
Transfert du SIP de Arcachon vers Audenge
Fusion des SIP Langon/La Réole
Fusion des SIP Blaye/Libourne et création de l'antenne SIP à Libourne
Fusion des SIE Cenon/Langon, et des SIE Arcachon/Pessac Talence
Fusion des SIP Lesparre Médoc/Merignac et création de l'antenne SIP sur Merignac
Fusion des SIE Merignac/Lesparre Médoc et Antenne Castelnau
Création de la T Hospitalière Cadillac et Antenne Libourne
Transfert de l'activité SPL Libourne vers le SGC de Coutras
Transfert de l'activité SPL de Castelnau de Médoc vers le SGC de Pauillac
Transfert de l'activité impôt de Castelnau de Médoc vers le SIP Lesparre
Transfert de l'activité impôt de Belin Beliet vers les SIP de Audenge et de Langon
Transfert de l'activité impôt de St-Savin, Etauliers vers le SIP de Blaye.

2023

Mise en place du SGC de Pessac.

2 – Éléments du projet 2021

2-1 : Aspect RH

Dans le cadre du projet, les agents et les cadres concernés seront, bien entendu, accompagnés collectivement et individuellement conformément aux engagements pris.

Ainsi, un mouvement local sera organisé en fin d'année et des mesures pour assurer l'accompagnement individuel des agents seront mobilisables :

- un accompagnement indemnitaire (prime de restructuration du réseau, indemnité d'accompagnement à la mobilité fonctionnelle, frais de changement de résidence revalorisés),
- une garantie de rémunération portée à 6 ans,
- la possibilité de télétravailler, voire de travailler à distance lorsque les conditions s'y prêtent,
- un parcours adapté et personnalisé de formation pour ceux qui changeront de métiers.

2-2 : Accueil de proximité²

Dans le cadre du nouveau réseau de proximité, la présence de la DGFIP en Gironde se manifestera par des structures de plein exercice de la DRFiP 33 (SIP, SGC, SIE...) et par des points de contacts sous la forme de maisons de services aux publics (MSAP), d'espaces France Services (EFS) ou d'autres espaces publics (permanences en mairies ou tout autre lieu mutualisé).

La DRFiP 33 est engagée dans le développement de partenariats avec ces structures. Cette démarche va se poursuivre et s'amplifier dans le cadre du déploiement du nouveau réseau de proximité.

La fiche communiquée pour le CTL du 13 février 2020 est complétée sur les points suivants :

- une nouvelle vague de labellisation est programmée pour septembre 2020 : 9 structures d'accueil pourraient recevoir le label France Service ;
- la mise à disposition physique d'agents de la DGFIP est confirmée pour les EFS de Sainte Foy la Grande et Castillon. Ces agents qui resteront rattachés fonctionnellement et hiérarchiquement à la DGFIP, participeront à la mission d'accueil des usagers au sein de cette structure selon des modalités à définir avec l'EFS. Un appel à candidature sera lancé au 4^o trimestre 2020 pour pourvoir les deux emplois ;
- fin 2021, 36 points d'accueil de la DGFIP hors services auront été créés.

² Ce point a été inscrit à l'ordre du jour des CTL des 13 et 21 février 2020.

2-3 : Les projets Services de Gestion Comptable 2021.

Remarques communes à l'ensemble des projets SGC

La création d'un SGC entraîne le transfert de l'impôt vers le SIP compétent pour l'assiette.

Un SGC est compétent pour 1 ou plusieurs EPCI et l'ensemble des communes de ce ou ces EPCI. A cet effet, des transferts de compétence et d'emplois peuvent être opérés entre trésoreries.

Une organisation géographique est proposée entre le siège d'un SGC et son antenne.

Des Conseillers aux Collectivités Locales sont installés dès la mise en place d'un SGC. ³

2-3-1 : SGC de Coutras et Antenne pérenne de Rauzan

Ce SGC regroupe en 2021⁴ l'activité SPL des postes de Coutras (9 emplois dont 2 impôts) Sainte Foy la Grande (6 emplois B/C dont 1 emploi Impôt), Castillon la Bataille (4 emplois B/C dont 1 emploi impôt), Rauzan (4 emplois B/C) . Des transferts de communes sont opérés à partir de ou vers Créon, La Réole, Langon. En 2022 le SGC reprendra l'activité SPL de Libourne. L'activité hospitalière de Libourne dépendra en 2022 du poste Hôpital de Cadillac. Une antenne pérenne est proposée à Libourne avec une compétence pour la gestion des établissements de Blaye Libourne Sainte Foy la Grande.

Le SGC aura à terme pour compétence : la Communauté agglomération de Libourne, les communautés de communes de Castillon-Pujols, du Pays Foyen, Rurales de l'Entre-Deux-Mers, du Grand Saint- Emilionnais.

Opérations du 1er janvier 2021

Transfert de l'impôt de Saint Foy la Grande vers Libourne : la charge est estimée à 1 emploi.

Transfert de l'impôt de Castillon vers Libourne : la charge est estimée à 1 emploi.

Transfert de l'impôt de Rauzan vers Libourne et vers La Réole : la charge est inférieure à 1 emploi.

Transfert de la gestion de l'hôpital de Sainte Foy la Grande vers le poste de Libourne : la charge est estimée à 2 emplois.

Transfert de partie de l'activité SPL de Rauzan vers Créon : la charge est inférieure à 1 emploi.

Tranfert de partie de l'activité SPL de Rauzan vers Coutras : la charge est évaluée à 1 emploi.

Transfert de l'activité SPL de Saint Foy la Grande, Castillon, Rauzan, vers le SGC de Coutras et de son antenne de Rauzan. La charge est évaluée à 3 emplois pour chacun de ces postes.

³ Ce point a été inscrit à l'ordre du jour des CTL des 13 et 21 février 2020.

⁴ Le SGC intégrera en 2022 l'activité SPL de Libourne.

Transfert de partie de l'activité SPL de Créon vers le SGC de Coutras Rauzan. La charge est estimée à 1 emploi.

Transfert de partie de l'activité SPL de Langon vers le SGC de Coutras Rauzan. La charge est inférieure à 1 emploi.

Création de la fonction de Conseiller aux décideurs locaux pour les communautés de communes du Pays Foyen, de Castillon-Pujols, du Grand Saint Emilionnais. Un CDL a été positionné en mars 2020 sur la communauté de communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers⁵. Les postes seront pourvus par voie d'appel à candidature.

Opérations du 1er septembre 2021 :

Transfert de partie de l'activité SPL de La Réole vers le SGC de Coutras Rauzan. La charge est estimée à 2 emplois.

Observations sur les transferts d'emplois :

Afin d'être au plus près des aspirations professionnelles /et ou personnelles des agents, la catégorie des emplois transférés entre postes sera déterminée ultérieurement.

Pour information, à ce stade du projet, les opérations se traduisent ainsi :

Opération 2021	SGC Coutras	SGC Coutras Ant. Rauzan	SIP Blaye Ant. Libourne	T.HOP Libourne	Total Emplois B/C concernés
TRES Mixte Castillon-La-Bataille (2B/2C)		3	1		4
TRES Mixte Coutras (6 B/3 C)	7		2		9
TRES Mixte Rauzan (1B/3C)	1	3			4
TRES Mixte Sainte-Foy-La-Grande (4 B/2 C)		3	1	2	6
TRES SPL Créon (3 B/1C)		1			1
TRES SPL La Réole (2A/9B/2C)		2			2

Aspect immobilier :

Les locaux de la trésorerie de Rauzan sont pris à bail. Un groupe de travail immobilier et conditions de vie au travail s'est réuni le 25 août. Les plans et le phasage des travaux ont été adressés au CHSCT du 27 août. Des travaux sont programmés sur le dernier quadrimestre de 2020. Les locaux de la trésorerie de Coutras ne nécessitent pas de travaux pour le 1^o janvier 2021. Le projet

⁵ CTL de février 2020

immobilier pour 2022 sera présenté ultérieurement. Les éventuelles demandes d'amélioration des conditions de travail seront prises en compte pour réalisation en 2021.

2-3-2 : SGC de Castres et antenne pérenne de Créon

Ce SGC regroupe en 2021 l'activité SPL des postes de Castres Sur Gironde (4 emplois dont 1 impôt), Cambes (4 emplois B/C dont 1 emploi impôt), Créon (4 emplois B/C). Des transferts de communes sont opérés à partir de ou vers Cenon, Pessac, Villenave D'Ornon, Cadillac, Rauzan.

Il aura pour compétence : les communautés de communes de Jalle Eau Bourde, Montesquieu, des Coteaux Bordelais, des Portes de l'Entre-Deux-Mers, du Créonnais.

Opérations du 1° janvier 2021 :

Transfert de l'impôt de Castres sur Gironde vers le SIP de Pessac Talence : la charge est estimée à 1 emploi.

Transfert de l'impôt de Cambes vers Cenon : la charge est estimée à 1 emploi.

Transfert de l'activité SPL de Castres sur Gironde, Cambes, Créon, vers le SGC de Castres sur Gironde et de son antenne de Créon. La charge est évaluée à 3 emplois pour chacun de ces postes.

Transfert de partie de l'activité SPL de Créon vers le SGC de Coutras Rauzan. La charge est estimée à 1 emploi.

Transfert de partie de l'activité SPL de Rauzan vers Créon : la charge est inférieure à 1 emploi.

Création de la fonction de Conseiller aux décideurs locaux pour les communautés de communes de Jalle Eau Bourde, Montesquieu, des Coteaux Bordelais, des Portes de l'Entre-Deux-Mers, du Créonnais.

Opérations du 1° septembre 2021 :

Transfert de partie de l'activité SPL de Cenon vers le SGC de Castres sur Gironde. La charge est estimée à 2 emplois.

Transfert de partie de l'activité SPL de Pessac vers le SGC de Castres sur Gironde. La charge est estimée à 3 emplois.

Transfert de partie de l'activité SPL de Villenave d'Ornon vers le SGC de Castres sur Gironde. La charge est estimée à 2 emplois.

Transfert de partie de l'activité SPL de Cadillac vers le SGC de Castres sur Gironde. La charge est inférieure à 1 emploi.

Observations sur les transferts d'emplois :

Afin d'être au plus près des aspirations professionnelles /et ou personnelles des agents, la catégorie des emplois transférés entre postes sera déterminée ultérieurement.

Pour information, à ce stade du projet, les opérations se traduisent ainsi :

Opération 2021	SGC Castres / Gironde	SGC Castres / Gironde Ant. Créon	SIP Cenon	SIP Pessac-Talence	Total Emplois B/C concernés
TRES Mixte Cambes (4 B)		3	1		4
TRES Mixte Castres-Gironde (2B, 2C)	3			1	4
TRES SPL Cenon (2A,10B,5C)		2			2
TRES SPL Créon (3 B/1C)	0	3			3
TRES SPL Pessac (2A,9B,3C)	3				3
TRES SPL Villenave D'ornon (2B,4C)	2				2

Aspect immobilier :

Les locaux de la trésorerie de Castres sur Gironde sont pris à bail. Des travaux sont programmés sur le dernier quadrimestre de 2020. Ils consistent en l'aménagement du logement de fonction et en la réhabilitation du rez de chaussée. Un groupe de travail immobilier et conditions de vie au travail s'est réuni le 25 août. Les plans et le phasage des travaux ont été adressés au CHSCT du 27 août.

Les locaux de la trésorerie de Créon ne nécessitent pas de travaux immobiliers. Les éventuelles demandes d'amélioration des conditions de travail seront prises en compte pour réalisation en 2020.

2-3-3 : SGC de Pauillac et antenne pérenne de Soulac

Ce SGC regroupe en 2021⁶ l'activité SPL des postes de Pauillac (8 emplois dont 1 impôt) et de Soulac (6 emplois). Des transferts de communes sont opérés à partir de Castelnau de Médoc et de Blanquefort.

Il aura à terme pour compétence : les communautés de communes de Médoc Coeur de Presque-Île, Médoc Estuaire, Médulienne, Médoc Atlantique.

Opérations du 1^{er} janvier 2021 :

Transfert de l'impôt de Pauillac vers les SIP de Lesparre et de Merignac ; la charge est estimée à 1 emploi.

Transfert de l'activité SPL de Pauillac⁷ et de Soulac, vers le SGC de Pauillac et de son antenne de Soulac. La charge est évaluée à 5 emplois pour Pauillac et de 6 emplois pour Soulac.

Transfert de partie de l'activité SPL de Castelnau vers le SGC de Pauillac. La charge est estimée à 2 emplois.

Création de la fonction de Conseiller aux décideurs locaux pour les communautés de communes de Médoc Coeur de Presque-Île, Médoc Estuaire, Médoc Atlantique. .

Opérations du 1^{er} septembre 2021 :

Transfert de l'activité SPL de Blanquefort pour 3 communes vers le SGC de Pauillac. La charge est estimée à 1 emploi.

Observations sur les transferts d'emplois :

Afin d'être au plus près des aspirations professionnelles /et ou personnelles des agents, la catégorie des emplois transférés entre postes sera déterminée ultérieurement.

Pour information, à ce stade du projet, les opérations 2021 se traduisent ainsi :

Opération 2021	SGC Pauillac	SGC Pauillac Ant. Soulac	SIP Lesparre	Total Emplois B/C concernés
TRES Mixte Castelnau-De-Médoc (1A,4B,3C)		2		2
TRES Mixte Pauillac (1A,4B,3C)	6		1	7
TRES SPL Blanquefort (1A,9B,2C)	1			1
TRES SPL Soulac-Sur-Mer (4B,2C)	2	4		6

Aspect immobilier :

Les locaux des trésoreries de Pauillac et de Soulac sont pris à bail et ne nécessitent aucun travaux.

6 Le SGC intégrera en 2022 l'activité SPL de Castelnau de Médoc

7 Maintien en 2021 de l'activité EPSM à Pauillac, équivalent de 1 emploi

Les éventuelles demandes d'amélioration des conditions de travail seront prises en compte pour réalisation en 2020.

2-4 : Le projet de création du SDIF

La concentration de l'activité foncière a été proposée en juin 2019. A la lumière des échanges, il apparaît possible de proposer une organisation reposant sur un service unique englobant toutes les missions PTGC-PELP-PELH avec 3 implantations : le siège à Langon, et deux antennes pérennes à Libourne et Bordeaux Cité.

Compte tenu des impératifs métiers, la date du 1er septembre 2021 sera proposée, avec une montée en charge progressive sur 2021 et 2022.

Le détail du projet sera présenté ultérieurement. Il nécessite la poursuite des échanges avec les chefs de services et les agents.